

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE  
DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 23 mai 2002, à 11 h 45

Président: M. Markku Reimaa (Finlande)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 902<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

J'aimerais tout d'abord, au nom de tous les participants à nos travaux, souhaiter une très cordiale bienvenue à la représentante du Japon, l'Ambassadrice Kuniko Inoguchi. Soyez, Madame, la bienvenue et soyez assurée de notre soutien et de notre coopération.

M<sup>me</sup> INOBUCHI (Japon) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, j'aimerais vous remercier ainsi que tous les membres de la Conférence pour les paroles aimables qui m'ont été adressées. J'ai été professeur en sciences politiques durant de nombreuses années et c'est la première fois que j'occupe des fonctions d'ambassadeur. La promesse de votre aide me va droit au cœur et j'adresse mes plus chaleureuses salutations à l'ensemble des membres de la Conférence.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): J'ai sur ma liste d'orateurs les représentants de l'Afrique du Sud et de la Belgique.

M. MARKRAM (Afrique du Sud) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence. Comme vous l'avez indiqué, il s'agit aujourd'hui de la dernière séance où vous occupez ce poste, et nous aimerions vous dire combien nous avons apprécié votre enthousiasme et votre détermination à tenter d'engager la Conférence dans des travaux de fond. Bien entendu, ma délégation aurait continué à vous apporter son appui sans réserves. Permettez-moi également de souhaiter une chaleureuse bienvenue aux Ambassadeurs d'Australie et du Japon.

Il est évidemment regrettable que la Conférence du désarmement qui est définie comme l'«instance multilatérale unique de la communauté internationale pour les négociations sur le désarmement et qui joue un rôle primordial dans les négociations de fond sur les questions prioritaires de désarmement» ne soit toujours pas parvenue à se mettre d'accord sur un programme de travail. Pourtant, on constate au sein de la Conférence un soutien quasi unanime à l'établissement de mécanismes pour traiter les questions sur lesquelles nous nous sommes penchés ces dernières années. Il est en outre généralement convenu que le désarmement nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et l'interdiction de la production de matières fissiles font partie des préoccupations de la communauté internationale tout entière et les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies nous appellent à traiter ces questions.

Je pense qu'il est de ma responsabilité d'indiquer aux délégations qui continuent à refuser de comprendre les préoccupations légitimes d'autres États tout en insistant pour que nous respections et comprenions les leurs que leur intransigeance, si elle persiste, risque d'aggraver la situation au lieu de l'améliorer.

L'Afrique du Sud exhorte ces délégations à reconsidérer leur position car les propositions présentées au cours des derniers mois ainsi que celles actuellement en discussion sont le reflet d'une approche très modérée restant bien en deçà de nos positions nationales ainsi que de celles d'autres délégations présentes dans cette salle.

(M. Markram, Afrique du Sud)

Je ne me suis pas exprimé lors des séances informelles, mais ma présente déclaration exprime sans ambiguïté le soutien que nous apportons à la proposition actuelle ainsi qu'aux autres propositions formulées par de nombreux précédents présidents.

J'ai demandé la parole aujourd'hui essentiellement pour vous présenter un document de travail sur la portée et les exigences possibles d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. L'Afrique du Sud a déjà eu l'occasion d'exprimer son opinion sur le sujet, mais elle espère que ce document de travail permettra d'orienter de manière un peu plus constructive l'approche d'une question sur laquelle cette instance aurait dû depuis longtemps tenir des négociations. Ce document de travail, nous l'espérons, viendra en complément des efforts remarquables déjà accomplis à Genève par les délégations néerlandaise, japonaise et australienne pour susciter et stimuler un intérêt pour la négociation d'un tel traité.

Dans ce document, l'Afrique du Sud tente d'aborder les questions les plus délicates à régler dans le cadre de la négociation d'un tel traité. L'Afrique du Sud a, grâce à l'expérience historique unique qu'ont représenté pour elle l'arrêt de son programme nucléaire limité et l'enquête exhaustive menée par l'Agence internationale de l'énergie atomique, acquis certaines connaissances pratiques qui peuvent être profitables aux États Membres. Ceci vaut particulièrement pour la question des stocks dont nous soulignons les difficultés et pour le traitement de laquelle nous proposons ce que nous pensons être une approche pratique, réaliste et efficace pour atteindre les objectifs de désarmement et de non-prolifération nucléaires. J'aimerais que ce document de travail soit distribué comme document officiel de la Conférence.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Afrique du Sud pour sa déclaration et donne à présent la parole à l'orateur suivant sur ma liste, l'Ambassadeur de Belgique.

M. LINT (Belgique): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre accession à la fonction de président de la Conférence du désarmement et pour l'excellent travail que vous avez réalisé. Sachez que vous pouvez compter sur la totale coopération de ma délégation.

Je profite de l'occasion pour souhaiter également la bienvenue à nos nouveaux collègues de l'Australie et du Japon.

Mes félicitations vont également à la République démocratique du Congo qui a accédé le 2 mai 2002 à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et est ainsi devenu le 123<sup>e</sup> État à avoir ratifié ou accédé à la Convention.

D'autres signes encourageants peuvent être notés en ce qui concerne l'universalisation. Premièrement, le Cameroun devrait procéder prochainement au dépôt de ses instruments de ratification; deuxièmement, un des premiers gestes du nouvel État, le Timor oriental, sera l'accession à la Convention; troisièmement, le Gouvernement provisoire d'Afghanistan a déclaré son intention d'adhérer à la Convention et d'autres signaux positifs nous parviennent de tous les continents; quatrièmement, nous nous félicitons aussi de sa ratification en mars dernier par le

(M. Lint, Belgique)

Parlement grec et nous osons espérer que le Parlement turc pourra faire de même dans les meilleurs délais, comme nous l'avait annoncé notre collègue turc dans cette enceinte.

Monsieur le Président, les États parties ont établi un processus dynamique visant à l'universalisation et au respect de la Convention. La prochaine étape de leurs activités sera la semaine intersessionnelle qui se tiendra à Genève, au Centre international de déminage humanitaire, du lundi 27 au vendredi 31 mai, et je vous invite tous à participer à cet événement.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la Belgique pour sa déclaration. Il n'y a plus d'orateurs sur la liste. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Si ce n'est pas le cas, j'aimerais, avant de dire quelques mots de conclusion, donner brièvement la parole à l'Ambassadeur de Sri Lanka qui souhaite faire une annonce.

M. KARIYAWASAM (Sri Lanka) (traduit de l'anglais): J'ai toujours l'intention de poursuivre, après la présente séance plénière, mes consultations informelles. Je tiendrai aussi des consultations jeudi prochain.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): J'aimerais, par la brève déclaration qui va suivre, conclure la présidence finlandaise.

C'était la première fois que la Finlande présidait la Conférence du désarmement. Cela fut un grand honneur et à de nombreux égards une expérience enrichissante. Notre équipe, ici et à Helsinki, vous remercie pour votre soutien, votre coopération, vos encouragements et vos conseils.

Nos efforts avaient principalement pour but de voir s'il était possible de changer le cours des choses par rapport aux années passées à la lumière des événements du 11 septembre 2001. Il nous a semblé que nous avions en commun un même souci et un même sentiment quant à la nécessité d'agir d'urgence pour le bien de la Conférence du désarmement, son utilité et sa crédibilité. Il nous semble que ceci vaut encore aujourd'hui. Nous avons en outre constaté que la poursuite du dialogue bilatéral à un niveau élevé était de nature à stimuler nos efforts. Aujourd'hui, nous sommes encore plus convaincus que le dialogue et les efforts multilatéraux au sein de la Conférence du désarmement sont nécessaires pour rapprocher encore nos points de vue sur la question de savoir où nous en sommes et où nous allons.

Dans notre lettre du 28 mars 2002, nous avons avancé quelques idées précises sur la base desquelles nous avons tenu des consultations approfondies. Nous sommes conscients que ces idées ne sont ni idéales ni définitives, mais elles ont, en tout état de cause, permis d'engager un dialogue plus ciblé et plus approfondi. Il ne s'agissait pas de demander aux groupes régionaux informels de prendre position. Nous souhaitons plutôt que chaque délégation examine attentivement ces suggestions. Comme nous l'avons dit maintes fois, il incombe à chacun de prendre sa part de responsabilité dans nos efforts communs. La reprise cette année des travaux de la Conférence est un objectif capital pour chacun de nous. Bien évidemment, les attentes quant à la nature et à l'intensité de nos délibérations après une longue période d'inactivité sont différentes, voire très différentes. Nous en sommes conscients. C'est pour ces raisons que nous nous sommes montrés prêts à écouter, et je pense que la session informelle a été des plus utiles.

(Le Président)

Nous avons écouté vos remarques et suggestions et vous pouvez voir le texte le plus récent établi sur la base de ces remarques et suggestions ainsi que notre vision des choses dans un projet de décision qu'un représentant du secrétariat est en train de vous distribuer.

En conclusion, permettez-moi de vous rappeler ce qu'a dit mon ministre de tutelle: «De nouvelles menaces pesant sur la sécurité internationale font que cette année est différente de la précédente. L'ouverture d'un dialogue au sein de la Conférence du désarmement nous permettrait de porter un regard neuf sur les questions que la communauté internationale considère comme importantes afin de relever les défis de la non-prolifération et du désarmement dans une situation nouvelle et d'établir une conception commune d'un monde plus sûr.».

Permettez-moi de remercier les présidents qui m'ont précédé cette année, nos collègues d'Égypte et d'Éthiopie qui ont très utilement et très courageusement préparé la présidence finlandaise. Merci à tous pour votre coopération et votre aide. Je n'ai pas pu remettre aux interprètes une copie de ce texte, mais j'espère que mon débit est suffisamment lent en anglais pour qu'ils puissent me suivre. Je remercie les représentants du secrétariat pour leur aide efficace et il me reste à souhaiter à mon successeur, notre estimé collègue et ami l'Ambassadeur de La Fortelle et à son équipe nos meilleurs vœux lorsqu'ils reprendront le flambeau la semaine prochaine.

La prochaine séance plénière aura lieu jeudi prochain, le 30 mai 2002, à 10 heures, dans cette même salle.

La séance est levée à midi.

-----